

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 30 (1938)
Heft: 5

Artikel: Quelques remarques à propos des conceptions de H. Dubreuil
Autor: Ducommun, C.-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aucun rôle effectif dans son fonctionnement. La rémunération qu'ils pourraient éventuellement recevoir devrait être calculée dans les mêmes conditions que pour le reste du personnel, c'est-à-dire proportionnellement à la valeur d'un service rendu.

Ces règles préalables étant appliquées, il ne resterait plus qu'à répartir le reste du revenu de l'entreprise à tous les degrés de sa hiérarchie, conformément au principe déjà énoncé ci-dessus, c'est-à-dire d'après des coefficients représentant approximativement la valeur du travail de chacun.

En pratique, il serait seulement possible de prévoir que, de même que le capital recevrait la promesse d'un intérêt fixe et garanti — sous réserve de bénéfices réels bien entendu — le personnel des degrés inférieurs pourrait également recevoir par privilège un salaire minimum garanti, avant même toute répartition au capital et aux autres degrés de la hiérarchie technique.

Si l'on veut bien examiner cette description schématique d'une nouvelle distribution du revenu de la production, on pourra comprendre qu'elle est seule de nature à introduire une *distribution rationnelle du pouvoir d'achat*.

Quelques remarques à propos des conceptions de H. Dubreuil.

Par Ch.-F. Ducommun.

Dans le vivant article qui précède, Hyacinthe Dubreuil rappelle aux militants syndicalistes le point sur lequel doit pivoter leur action. Nous lui sommes reconnaissants d'avoir remis au premier plan une grande vérité de la science économique. Cependant, nous ne saurions souscrire à toutes ses appréciations en ce qui concerne la théorie du pouvoir d'achat et la réduction de la durée du travail. Nous n'en dirons que quelques mots; mais nous les ferons précéder de réflexions qui, par une autre voie, trop simple peut-être, feront comprendre aux lecteurs les moins avertis l'idée maîtresse que H. Dubreuil désire justement remettre au premier plan de nos préoccupations.

Pour mieux nous faire comprendre, nous recourrons à un exemple, à une supposition dont le genre n'est certes pas nouveau mais qui permet de donner une image assez exacte, assez générale du monde économique. C'est l'esprit de synthèse qui fait défaut aujourd'hui, surtout en matière économique où l'on a peur d'être simple, voire de passer pour simpliste.

Supposons qu'un capitaliste acquiert une île pourvue de toutes les matières premières et s'y rend avec 20,000 ouvriers; il y fait construire d'immenses usines capables de produire absolument tout

ce qu'il faut à la colonie dans laquelle l'on va faire l'expérience d'une économie fermée.

Les usines terminées, cette immense entreprise capitaliste commence la fabrication. Au bout d'un mois, l'on a fabriqué pour 8 millions de produits de tous genres. Il faudrait donc que la population de l'île dispose d'un pouvoir d'achat de 8 millions pour absorber sa production. Malheureusement, chaque ouvrier reçoit un salaire mensuel de 300 francs; la population qu'ils constituent ne dispose ainsi que de 6 millions. Voilà le capitalisme. Le patron aura donc un stock invendable d'une valeur de 2 millions. Ce surplus est malheureusement considéré comme nécessaire dans l'économie capitaliste; c'est dans ce surplus que réside le profit. L'économie capitaliste est condamnée au rendement, donc au déséquilibre. Pour ces 2 millions de produits supplémentaires, le patron cherchera des acheteurs en dehors de son île; voilà l'impérialisme économique. Mais ces acheteurs sont déjà sollicités par d'autres fournisseurs. Pour conquérir ces acheteurs, notre patron baissera ses prix et, pour ce faire, diminuera les salaires de ses ouvriers qui absorberont encore moins de production qu'auparavant. Dans les pays neufs se produira le même phénomène, si bien que cette économie condamnée au rendement, c'est-à-dire à une production supplémentaire, passe bientôt du déséquilibre à l'anarchie. Telle est notre époque. Jusqu'à la grande guerre, pendant la période d'expansion du capitalisme, les nouveaux marchés étaient assez nombreux et le dumping des prix et des salaires n'était pas aussi tragiquement nécessaire qu'aujourd'hui.

Ce ne sont pas les consommateurs qui font défaut. Il y a des dizaines de millions de misérables qui manquent de tout dans notre régime de « surproduction »; ce qu'il manque, c'est des consommateurs solvables; or, c'est là qu'est la grande difficulté. Le monde dans son ensemble peut être comparé à cette île dont nous parlions; considérée en bloc, l'économie mondiale, notre planète, constitue forcément un marché fermé. Or, si comme dans l'île, la masse des produits fabriqués dépasse en valeur la masse des salaires distribués, il est en revanche impossible de faire ce qu'on a fait dans l'île: chercher une autre terre! Que faire? Ce que le patron de l'île et tous les patrons devraient faire: distribuer un total de salaires égal à la valeur du total des produits fabriqués; afin que les ouvriers puissent racheter leur production, selon l'expression consacrée. Il en est ainsi pour le monde entier. Si, sur notre planète, l'on fabrique pour 50 milliards de produits, il faut qu'à cette fabrication corresponde une masse de salaires de 50 milliards. Comment y parvenir?

Il faut commencer par l'entreprise elle-même; il faut appliquer cette loi du rachat de la production à la plus petite fabrique, au plus petit atelier, comme à la plus grande usine. Mais il faut maintenir le profit et le rendement, rétribuer le patron et les actionnaires. Serait-on donc obligé de maintenir alors ce décalage,

ce déséquilibre d'où naît le « rendement »? Oui, théoriquement, non, pratiquement. Car ce que l'on paie au patron et aux actionnaires, c'est la « rémunération » de facteurs de la production; c'est aussi, en somme, une forme de salaire. Et ce qu'il faut empêcher, c'est que ce genre de salaire soit trop élevé et que, partant, il ne soit pas consommé. C'est là, si je l'ai bien compris, qu'intervient H. Dubreuil en proposant une méthode propre à remplir cette condition: la limitation de l'intérêt sur le capital.

Mais bien que nous reconnaissons que H. Dubreuil pose le problème tel qu'il doit être posé (peut-être avons-nous négligé de revenir assez souvent à la vérité économique essentielle que nous venons d'exposer et que H. Dubreuil nous a si brillamment rappelée), nous contestons que la théorie du pouvoir d'achat soit une théorie désincarnée. La théorie du pouvoir d'achat est plus exactement celle de la répartition du revenu national. Nos efforts ont des répercussions directes sur la rémunération, au sein de l'entreprise elle-même, des divers facteurs de la production et poussent vers l'équivalence, désirée par H. Dubreuil, des salaires et de la valeur de la production c'est-à-dire vers la possibilité, pour les ouvriers, de racheter leur production.

En analysant sérieusement l'idée même de H. Dubreuil, l'on remarque que c'est finalement la théorie du pouvoir d'achat qui, malgré lui peut-être, le pousse à demander la limitation de la rémunération du capital, car, un revenu trop élevé ne constitue plus du pouvoir d'achat, mais par l'épargne ou la bourse, s'engage dans la voie du prêt à la production.

Indépendamment de cela, la revendication de salaires plus élevés, la hausse effective des revenus de la classe ouvrière, tendent à la réalisation de l'idée chère à H. Dubreuil. Il en va de même pour la réduction de la durée du travail. Tout cela n'est nullement « chimérique », car toutes les mesures d'ordre social, toutes les augmentations de salaires poussent, si l'on y réfléchit bien, au rapprochement du niveau de la consommation de celui de la production, les effets de la rationalisation sur la marge du bénéficiaire étant presque annulés par la concurrence. Les moyens que nous employons ne sont pas chimériques, précisément parce que nous avons en vue ce que propose H. Dubreuil. Mais nous croyons que sa méthode si radicale (limitation de l'intérêt du capital) est plus chimérique peut-être que la lente ascension du pouvoir d'achat. Qu'on se représente les complications d'un contrôle rigoureux de la rémunération des divers facteurs de la production, l'analyse du bilan et du compte profits et pertes de chaque entreprise. Qu'on se représente les difficultés que l'on rencontrerait pour fixer une rémunération équitable, fixe et générale du capital.

Il n'y a qu'une forme d'entreprise dans laquelle l'on puisse réaliser, sans l'impérialisme de l'État, l'idée de H. Dubreuil: c'est la coopérative de consommation ou la régie coopérative ou

éventuellement certaines formes d'entreprises capitalistes, assez rares encore, que H. Dubreuil a exposées fort pertinemment dans ses ouvrages.

Dans certaines entreprises faisant de gros bénéfices, la réduction de la rémunération d'un des facteurs de la production (le capital) aurait pour effet compensateur l'augmentation de la rémunération d'un autre facteur: les salaires. On peut facilement se représenter les salaires exagérés et extraordinaires que toucheraient les ouvriers de certaines entreprises de produits chimiques et pharmaceutiques, si ces entreprises étaient tenues d'émettre sous forme de salaires presque autant de pouvoir d'achat qu'elles ne vendent de produits finis! Dans ces cas, il faudrait en faire bénéficier la collectivité en imposant le « juste prix »; voilà qui est aussi délicat; seule la coopération de consommation le ferait automatiquement de par son principe et son but. La coopération de production serait en revanche la forme la moins recommandable dans la branche de l'industrie à laquelle nous venons de faire allusion, et dans bien d'autres, le juste prix n'étant pas son but.

Le problème est donc compliqué ou plutôt délicat; à notre avis, il faut jouer sur plusieurs tableaux, suivre plusieurs voies convergentes. L'essentiel est de ne pas perdre de vue le grand problème que H. Dubreuil nous a rappelé: l'équivalence absolument nécessaire du pouvoir d'achat et de la valeur de la production dans chaque entreprise séparément. C'est bien dans l'entreprise, comme le dit H. Dubreuil, qu'il faut rétablir ce contact, cette équivalence indispensable à l'équilibre économique de notre pays et du monde entier.

Il reste bien entendu que cette équivalence est relative puisque les salaires ne constituent la rémunération que d'un élément, le plus important il est vrai; il faudrait tenir compte aussi d'une foule de considérations et de problèmes, de la formation nécessaire des capitaux, des réserves, du marché de l'argent et des valeurs mobilières, etc.

Mais ces articles visaient à dégager de notre activité et de nos efforts l'idée centrale, la loi générale qui doit leur servir d'épine dorsale.